



# Léaz Flash Info n°50

## 29/04/2024

Prochain conseil municipal  
Lundi 27 mai 2024 à 20h30.

Prochaine permanence des élus  
Mardi 14 mai 2024 de 17h à 19h.

### Secrétariat de mairie

L'accueil téléphonique du secrétariat sera fermé  
exceptionnellement le **vendredi 10 mai**.

### Élections européennes

- Si vous êtes disponible, vous serez les bienvenus  
le **dimanche 9 juin 2024** pour tenir le bureau de vote avec les élus  
et pour le dépouillement, contactez la mairie.
- Vous pouvez vous inscrire en ligne sur les listes électorales y  
compris les citoyens européens, jusqu'au 1<sup>er</sup> mai, ou avec le  
formulaire jusqu'au 3 mai.

### Recensement journée d'appel

Vous avez 16 ans révolus de nationalité française, domicilié-e- à Léaz  
Le recensement est obligatoire soit en vous présentant  
à la mairie soit par internet, **sans délai**.  
Vous munir d'une pièce d'identité et du livret de famille ;  
Cette démarche est obligatoire pour l'inscription  
aux examens du permis de conduire et des diplômes.

### Réunions publiques sur les travaux de mise en séparatif des réseaux d'eau

Les travaux vont bientôt commencer que ce soit à Grésin ou à Léaz.  
Les riverains concernés par les travaux recevront une invitation à la réunion  
publique de présentation des différentes phases (avec la Régie des eaux  
gessiennes et la communauté d'agglomération du Pays de Gex - service eaux pluviales) :  
Pour Grésin : le **mardi 21 mai à 19h30, à la salle des fêtes à Grésin**  
Pour Léaz : le **jeudi 30 mai à 19h30 à la salle Maurice Raisin à Léaz**  
Ces réunions sont également ouvertes à tous les habitants.

### Circulation dans la commune

Nous constatons souvent des vitesses excessives des voitures et des scooters.  
Par ailleurs, des enfants circulent fréquemment à vélo ou à trottinette dans le village.  
Nous appelons les conducteurs à la plus grande vigilance et prudence.

### Déjections canines

Les chiens sont totalement interdits dans tout le périmètre  
des jeux d'enfants, balançoire, city stade et skatepark à Léaz.  
Aussi, pour des raisons d'hygiène, il est rappelé aux propriétaires de ramasser les  
déjections sur toutes les voies publiques.

## Déchets verts - Léaz

Nous vous rappelons que le brûlage des déchets verts est strictement interdit. Ils doivent être déposés en déchetterie, ou à l'endroit prévu sur la commune (La Platière). **Ce site est réservé aux particuliers** et uniquement pour les déchets de tonte et d'élagage.

**Pas de planche, pas de palette, pas de plastique ...**  
**Attention ! ce site pourra être fermé si ces incivilités perdurent.**

## Gendarmerie de Collonges

La gendarmerie de Collonges est désormais ouverte à l'accueil du public aux horaires suivants :

- Mardi : de 8h00 à 12h00
- Jeudi : de 8h00 à 12h00
- Dimanche : de 9h00 à 12h00

Numéro de téléphone : 04 50 59 63 03

## Mai à vélo

L'Agglo s'associe au challenge "Mai à Vélo" dans le Pays de Gex. L'objectif de l'événement Mai à vélo est de faire parcourir à sa communauté le plus de kilomètres à vélo au cours du mois de mai.

L'Agglo est déjà pré-inscrite pour cette année : 95 cyclistes ont déjà rejoint le challenge à ce jour ! Pour les rejoindre: il suffit de télécharger l'application Géovélo sur son téléphone, s'affilier à la communauté Pays de Gex agglo puis enregistrer ses trajets en vélo.

Cette année, l'événement inclut le "Projet Eclathonien" qui consiste à financer des billets pour permettre aux bénéficiaires de l'association Eclat, qui agit pour les personnes en situation de handicap dans le Pays de Gex, d'assister aux Jeux Paralympiques à Paris. Les dons sont à reverser sur la page dédiée de Eclat: <https://www.payasso.fr/eclat/dons>.

## Plan Communal de Sauvegarde

Les lieux d'implantation de citernes à gaz (enterrées ou aériennes) sont recensés dans le cadre du plan communal de sauvegarde. Si vous possédez une citerne à gaz individuelle sur votre propriété, Merci de contacter la mairie.

### Ouverture de la mairie

Lundi 13h-18h

Mercredi 8h30-12h

Jeudi 13h-16h30

Et sur rendez-vous

### Contact

mairie@leaz.fr

04 50 48 23 01

### Bibliothèque

Mercredi

10h-12h et 16h30-18h30

Jeudi 16h30-18h30h

Dernier samedi 10h-12h